

URB 2344 - Gestion de l'environnement

Automne 2020

Lundi de 13h00 à 16h00

Enseignement entièrement à distance/en ligne (EL)

Pierre Barrieau, Ph.D.

pierre.barrieau@umontreal.ca

Heure de bureau : Lundi de 12h00 à 12h50 (en ligne)



Description du cours

Application des concepts écologiques à l'intervention sur les milieux urbains. Intégration de valeurs et des contraintes du développement durable dans l'intervention urbanistique. Acquisition d'une connaissance opérationnelle des outils.

Remarques: L'urbanisme et la contrainte environnementale. Politiques, programmes et instrumentations de gestion des milieux et de contrôle de la qualité de l'environnement. Étude de cas.

Plan des séances

Le plan de séance présente les activités principales réalisées à chaque semaine.

DATE	THÉMATIQUE
14 septembre 2020	Plan de cours, évaluations et notions de base
21 septembre 2020	Naissance et émergence de la notion d'environnement
28 septembre 2020	Le Club de Rome versus le développement durable : un débat sans fin?
5 octobre 2020	Le rôle de la ville dans la gestion de l'environnement
12 octobre 2020	Pas de cours (Action de grâce)
19 octobre 2020	Pas de cours (semaine de lecture)
26 octobre 2020	L'évaluation de l'impact de l'activité humaine
2 novembre 2020	La planification urbaine dans un horizon à long terme
9 novembre 2020	Le TOD, Smart Growth et New Urbanism : un trio pour l'avenir?
16 novembre 2020	Les friches urbaines : une solution à l'étalement urbain?
23 novembre 2020	Les espaces verts, le zonage agricole et la qualité de l'air
30 novembre 2020	La gestion de l'eau, les changements climatiques et la gestion du risque
7 décembre 2020	La gestion des matières résiduelles
14 décembre 2020	Présentations des études de cas
21 décembre 2020	Présentations des études de cas

Évaluations

Le cours comporte 3 évaluations :

Étude de cas - 1^e partie (40%) (26 octobre 2020)

En équipe de deux ou trois, vous devez réaliser une étude de cas sur un quartier, une ville ou une région métropolitaine qui est exemplaire en matière de gestion de l'environnement.

Étude de cas - 2^e partie (40%) (30 novembre 2020)

Toujours avec la même équipe, et en vous basant sur votre travail réalisé dans la première partie de votre étude de cas, veuillez développer un plan de mise en oeuvre pour un secteur équivalent qui a de problèmes significatifs.

Présentation orale (20%) (14-21 décembre 2020)

Vous devez présenter à toute la classe les résultats de votre étude de cas (les deux parties). Les notes pour cette évaluation sera individuelle.

Le détail des trois évaluations est disponible sur Studium.

Barème de notation

Notation littérale	Notation chiffrée	% (borne inférieure)
A+	4,3	90
A	4	87
A-	3,7	84
B+	3,3	81
B	3	76
B-	2,7	71
C+	2,3	66
C	2	65
C-	1,7	63
D+	1,3	61
D	1	60
E	0,5	40
F	0	0

Lectures obligatoires

Les informations quant à l'accès aux lectures obligatoires du cours, ainsi que sur les documents de référence sont disponibles sur Studium.

Règlements et politiques

Évaluation du cours en ligne

En ce qui a trait au processus de l'évaluation de l'enseignement en ligne, nous vous informons que la période allouée aux étudiants pour l'évaluation sera du 16 novembre au 4 décembre 2020. Cette information vous sera confirmée au cours du trimestre. Dans la période d'incertitude actuelle, il est impossible de confirmer présentement si le processus d'évaluation normal sera maintenu. Si c'est le cas, durant cette période, vous devrez prévoir un moment en classe pour permettre aux étudiants de procéder à l'évaluation. Il est important d'allouer cette période afin de s'assurer des taux élevés de réponses et d'éviter des écarts significatifs entre les différentes activités. Un courriel sera transmis aux étudiants pour signifier l'ouverture de l'évaluation en ligne et les informer de la procédure pour accéder à "www.umontreal.ca/evaluez"

Lectures

Les lectures sont reliées de manière intrinsèque aux séances en classe. Les lectures doivent être faites avant le début de chaque séance, car il sera pris pour acquis que ceci ait été fait. Le cours ne sert pas à présenter les lectures. La lecture complète le cours et est nécessaire afin de comprendre la matière vue en cours. Les informations en lien avec les lectures vous seront rendues disponibles via le Studium du cours.

Intégrité, fraude et plagiat

Pour prévenir les conséquences du plagiat, l'Université met à la disposition des étudiants sur le site <http://www.integrite.umontreal.ca/> de l'information, des réflexions, des conseils pratiques et des références portant sur l'intégrité, la fraude et le plagiat.

Soutien aux étudiants en situation de handicap

L'Université de Montréal offre des services de soutien aux étudiants en situation de handicap, dont des mesures d'accompagnement à un examen. Les étudiants désirant se prévaloir de ces services doivent s'inscrire auprès du Service d'aide aux étudiants (SAE) <http://www.bsesh.umontreal.ca/accueil/index.htm>.

Protocoles COVID-19

L'accès au campus est strictement limité à des activités en présentiel très précises. Si vous devez vous rendre au pavillon de la Faculté de l'aménagement ou ailleurs sur le campus pour participer à une des activités en présentiel prévues dans vos cours, plusieurs directives s'appliquent, notamment :

1. Il est de **votre responsabilité et votre obligation** de procéder à une autoévaluation de votre état de santé **avant** de vous déplacer.
2. Il est **obligatoire de porter un couvre-visage** dans tous les espaces intérieurs des campus de l'Université de Montréal.
3. **Apportez votre bouteille d'eau**. Si vous la remplissez à une fontaine, lavez-vous les mains après chaque remplissage.
4. Nous vous recommandons **d'apporter votre propre bouteille de solution hydro alcoolique et des lingettes de désinfection**.

Toute l'information relative à la COVID-19 diffusée à **l'intention de la communauté étudiante** de l'UdeM se trouve sur le site [info COVID-19](#). D'autres informations relatives au retour sur le campus sont aussi disponibles sur ce site. L'information est mise à jour régulièrement.